

Fiche de données de sécurité

page: 1/7

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 02.11.2009

Version: 1.0

Produit: **POZZOLITH 250 R**

(30415271/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 19.08.2011

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

POZZOLITH 250 R

Utilisation: Produit chimique pour la construction

Société:

BASF Construction Chemicals France S.A.S.

ZI de la Petite Montagne Sud - Lisses, 10, rue des Cévennes

91017 Evry Cedex, FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

Téléfax numéro: +33 1 4964-5380

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Dangers possibles : (conformément à la directive 1999/45/CE)

Irritant pour les yeux.

3. Composition / Information sur les composants

Caractérisation chimique

phosphates, dans l'eau

Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

pyrophosphate de tétrapotassium

Teneur (W/W): <= 25 %

Numéro CAS: 7320-34-5

Numéro-CE: 230-785-7

Symbole(s) de danger: Xi

Phrase(s)-R: 36

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers Secours

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, extincteur à poudre, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures de protection de l'environnement:

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).

Éliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs. Éviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit n'est ni comburant, ni auto-inflammable, ni explosible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Couleur:	brun(e)
Odeur:	inodore
Valeur du pH:	10 - 12 (20 °C)
Point d'éclair:	Non inflammable.
Température d'auto-inflammation:	non applicable
Densité:	1,23 - 1,27 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	miscible (20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

Réactions dangereuses:

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

n'a pas d'action sensibilisante.

Autres informations sur la toxicité

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas d'effet négatif pour l'environnement.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (48 h) > 750 mg/l, *Leuciscus idus*

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

S'élimine facilement de l'eau.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue. Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADNR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directives UE:

Symbole(s) de danger

Xi Irritant.

Phrase(s)-R

R36 Irritant pour les yeux.

Le(s) conseil(s) de prudence

S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/39	Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

Autres prescriptions

16. Autres informations

En complément des informations figurant dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

Xi	Irritant.
36	Irritant pour les yeux.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.